

Cfdt:

FINANCES

FLASH INFO

RÉFORME DES RETRAITES

UN TEXTE ILLÉGITIME QUI DOIT ÊTRE RETIRÉ !

JEUDI 15 MARS, LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A AUTORISÉ LA PREMIÈRE MINISTRE À ENGAGER LA RESPONSABILITÉ DE SON GOUVERNEMENT (ART 49.3 DE LA CONSTITUTION). C'EST LE PLUS MAUVAIS CHOIX QUI POUVAIT ÊTRE FAIT POUR NOTRE DÉMOCRATIE.

Depuis le 19 janvier, la CFDT s'oppose avec détermination et responsabilité au projet de réforme des retraites dans un cadre intersyndical national interprofessionnel.

C'est plus d'1,1 million de personnes qui ont signé la [pétition contre le report de l'âge de la retraite à 64 ans](#) avec un allongement accéléré de la durée de cotisation.

Ce sont des millions de personnes lors de 8 journées de manifestations qui ont exprimé, dans tous les territoires, dans la dignité et avec force leur refus des 64 ans.

Cette réforme des retraites est doublement illégitime :

- 94% des actifs sont opposés aux 64 ans.
- Le gouvernement n'a pas trouvé de majorité parmi les représentants de la Nation à l'Assemblée nationale pour voter son texte.

La CFDT Finances, continue de demander le retrait de ce texte.

Elle appelle, dans le respect des personnes et des biens, à rejoindre en toute indépendance des partis politiques les manifestations prévues jeudi 23 mars dans tous les territoires ainsi qu'aux rassemblements qui auront lieu d'ici là dans le cadre intersyndical interprofessionnel.

LE MOT D'ORDRE EST CLAIR : LE RETRAIT D'UN PROJET DE RÉFORME DES RETRAITES INIQUÉ QUI REPOUSSE L'ÂGE DE DÉPART LÉGAL DE 2 ANS.



Mets tes baskets
pour la RETRAITE

RDV LE 23 MARS

#64ANSCESTNON

